La notation musicale.

L'oreille humaine (parfaitement saine !) étant sensible aux sons de fréquences comprises entre 16 et 20000 Hz, il semblerait que le premier soin devrait être d'être en mesure de les noter individuellement (précisément par la valeur de cette fréquence). C'est envisageable si l'on confie l'exécution d'un morceau à un synthétiseur mais l'art musical se méfie de cet instrument et il a ses raisons. Si l'on pense à une pratique acoustique par exemple confiée à un clavier de piano on se trouve immédiatement confronté au besoin impérieux de discrétiser le son (le pixelliser pour emprunter ce néologisme à la représentation informatique des images). Cela exige d'en limiter le nombre (le clavier standard comprend 88 touches mais le "Grand Concert" de Stuart & Sons en comporte 102, allant de 16.35 Hz (do0) à 5587.65 Hz (fa8)). Contentons-nous de 88 touches et mesurons d'emblée la difficulté de la notation. Les musiciens tiennent beaucoup à ce que les notes se suivent sur une portée graphique. Situer les notes entre les lignes impose que celles-ci ne soient pas trop nombreuses et un consensus s'est dégagé en faveur d'une portée à 5 lignes (Disposer 5 cailloux au hasard sur une table permet de les dénombrer sans les compter, ce serait déjà plus difficile s'ils étaient 8).

En utilisant les lignes et les interlignes cela ne fait jamais que 11 possibilités, même pas une octave, on est loin du compte. Ici intervient une simplification si l'on peut dire : en mode majeur ou mineur seules 7 notes sont réellement utilisées sur les 12 possibles ce qui nous amène à 11/7 d'octave, c'est déjà mieux mais à quel prix : l'échelle des notes a cessé d'être linéaire, c'est le début du cauchemar pour des générations d'apprentis musiciens qui finissent par jeter l'éponge surtout s'ils s'y sont pris tardivement (et en musique on est vite vieux !). Les jeunes enfants sont plus dociles et ils apprennent sans sourciller un solfège rempli de bizarreries au moins aussi nombreuses que dans l'orthographe française. A vrai dire l'enseignement musical n'a guère varié depuis des décennies et il semble au moins aussi difficile de simplifier les règles que précisément l'orthographe et ce n'est pas faute d'avoir essayé.

De Rameau à Schönberg. Ne soyons pas de mauvaise foi, si les règles sont si alambiquées c'est qu'il y a quelques raisons à cela. Une simplification potentielle a pourtant été mise ne œuvre à l'époque de Bach lorsqu'il a été décidé de diviser l'octave en 12 parties rigoureusement égales (Clavier bien tempéré). En tempérament égal, un ré dièse ne se distingue pas d'un mi bémol et la touche est la même sur le clavier du piano. Pourtant ce serait une faute (d'orthographe) que d'écrire un ré dièse dans une partition écrite dans la tonalité de si bémol majeur : l'interprète attend un mi bémol et vous le perturberiez en écrivant un ré dièse. D'ailleurs, dans cette tonalité, l'armure met deux bémols en évidence à la clef (si et mi bémols), ce n'est pas pour aller y intercaler un (ré) dièse, on ne mélange pas les dièses et les bémols.

Aussi étonnant que cela puisse paraître il a fallu attendre 200 ans pour que cela débouche sur une réelle simplification dans le cadre de la musique atonale. Mais comme celle-ci a tardé à plaire (et qu'elle ne plaît de fait toujours pas) elle n'est pas enseignée et